



HAL
open science

Du bûcher au champ de bataille. Le chant des psaumes pendant les conflits confessionnels au XVI^e siècle

Beat Follmi

► **To cite this version:**

Beat Follmi. Du bûcher au champ de bataille. Le chant des psaumes pendant les conflits confessionnels au XVI^e siècle. *Revue d'histoire du protestantisme*, 2020, pp.357-377. hal-03083273

HAL Id: hal-03083273

<https://hal.science/hal-03083273>

Submitted on 18 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du bûcher au champ de bataille. La force du chant des Psaumes pendant les conflits confessionnels au XVI^e siècle

Beat FÖLLMI
Université de Strasbourg
UR 4378, Théologie protestante (Avedemeter)

La recherche portant sur l'usage militant – au double sens des témoins ou martyrs et des soldats sur les champs de bataille – du Psautier pendant les conflits confessionnels du XVI^e siècle est confrontée à deux problèmes archivistiques et historiographiques. Le premier concerne le nombre et la pertinence des sources qui attestent cet usage. Alors que le nombre de notices relatives à un usage militant des psaumes est important pour la seconde moitié du XVII^e siècle – au moment de la révocation de l'édit de Nantes, des dragonnades et de l'Église du Désert –, nous ne disposons que d'une base matérielle assez mince pour ce qui est du dernier tiers du XVI^e siècle et de la période des guerres de religion dans le royaume de France. La situation se complique davantage encore lorsque l'on regarde les notices de plus près. On en trouvera, certes, quelques-unes dans les ouvrages historiographiques du XVI^e et du début du XVII^e siècles – par exemple chez Jean Crespin, Théodore de Bèze et Agrippa d'Aubigné – ainsi que dans les correspondances des participants aux campagnes militaires. Mais leur nombre reste limité et, qui plus est, il est difficile de décider s'il s'agit de *topoi* littéraires et théologiques ou bien d'une notice historiquement fondée. Les travaux des historiens du XIX^e siècle, que ce soit ceux de Frank Piaux, Félix Bovet ou Orentin Douen, s'appuient sur cette étroite base matérielle, sans consulter d'autres sources primaires contemporaines des événements. Les travaux du début du XX^e siècle répètent les mêmes exemples, à l'instar de la thèse d'Ernest Langlade, soutenue en 1905 à la Faculté de Théologie protestante de Montauban¹.

Le second problème concerne l'aspect idéologique de l'usage militant des psaumes fixé par l'historiographie du XIX^e siècle. Le rôle clé revient ici à Orentin Douen. Ce pasteur et historien consacre le premier chapitre de son monumental ouvrage sur *Clément Marot et le psautier huguenot* (paru en 1878-1879) au « rôle du psautier dans l'Église réformée »². Douen y dresse le tableau d'un protestantisme français rassemblé en toute circonstance autour du chant des psaumes, princes et peuple ordinaire y recourant à chaque moment de la vie, autant dans la victoire que dans la détresse, dans la vie publique comme dans l'intimité du foyer. En 1879, Douen publie par ailleurs un bref article dans le *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français* dans lequel il dresse une liste de psaumes utilisés durant les conflits militaires de la seconde moitié du XVI^e siècle. C'est à la suite de ces travaux que l'usage du chant des psaumes sur les champs de bataille durant les guerres de religion devient un *topos* de l'historiographie du protestantisme, manifeste entre autres chez Henri Hauser dont l'ouvrage sur *La Naissance du protestantisme* de 1940 tient les psaumes pour de « puissants convertisseurs. Ils menèrent à l'assaut les soldats de Coligny et, plus tard, ceux

¹ Ernest LANGLADE, *Le rôle des psaumes dans la vie religieuse. Étude historique et psychologique*, thèse, Faculté de Théologie protestante de Montauban (décembre 1905), Paris/Cahors : Impr. A. Couestant, 1905.

² Orentin DOUEN, *Clément Marot et le Psautier huguenot. Étude historique, littéraire, musicale et bibliographique*, 2 vol., Paris : Imprimerie nationale, 1878-1879 (ici t. I, p. 1-35).

du Béarnais³. » Or Douen semble lui-même être un peu embarrassé par l'usage militant et guerrier du psautier chanté, préférant évoquer un protestantisme paisible face à l'adversaire et patient dans la persécution. On comprend bien les enjeux : ayant fait ses études à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg qui, à partir de 1871, devint une Faculté allemande et luthérienne sous tutelle de l'État prussien qui incarne un luthéranisme majoritaire et combatif, Douen cherche à défendre un protestantisme proprement français qui n'aurait rien en commun avec le protestantisme allemand, à ses yeux belliqueux et triomphaliste. Pour expliquer l'usage militant du chant des psaumes, il déclare alors que les protestants français y étaient poussés par la force des événements :

Les Réformés s'étaient laissés conduire au supplice comme des agneaux, aussi longtemps qu'on avait observé à leur égard les formes ou du moins les apparences de la justice ; mais quand des assassins se précipitèrent partout sur eux [...], que devaient-ils faire ? – Se laisser égorger, disait Calvin appuyé sur saint Paul ; alors la Réforme disparaissait de la France, comme elle a disparu de l'Espagne et de l'Italie. Résister et combattre, dirent les psalmistes, et c'est ce que Calvin n'avait pas prévu, lorsque, supprimant les cantiques en usage avant lui, il n'avait admis dans son recueil que des psaumes et les y avait admis sans distinction. Avec son Dieu national, protecteur et vengeur d'Israël, avec son patriotisme ombrageux et parfois cruel jusqu'à la barbarie, avec son intolérance et sa haine des divinités étrangères, le psautier semblait destiné d'avance à devenir ce qu'il fut à deux reprises pour nos pères, savoir l'Évangile de la résistance. C'est le psautier qui enfanta les prodiges de l'épopée huguenote, c'est grâce au psautier que nos aïeux ont conquis la liberté de professer leur culte, au prix de deux siècles d'inénarrables souffrances qui ont préparé et hâté l'avènement des immortels principes de [17]89. Le chant des psaumes retentissait matin et soir sur les remparts des places fortes et dans les camps des Réformés. Avant le combat, d'illustres capitaines et grands patriotes, Coligny, La Noue, le Béarnais lui-même, fléchissaient le genou pour se joindre à la prière prononcée devant le front des troupes, et au moment de l'attaque ils disaient à leur ministre : Monsieur, entonnez le psaume⁴.

Emporté par son enthousiasme, Douen ne manque pas seulement de nous rappeler l'expression de « psaume des batailles⁵ », mais surnomme ce psaume 68 également la « marseillaise huguenote⁶ ». Selon lui, il est significatif que la mélodie du Ps 68 soit originaire de Strasbourg (en fait de Matthias Greiter, chantre à la cathédrale de Strasbourg alors protestante), tout ainsi que le chant révolutionnaire de Rouget de Lisle est strasbourgeois. Par la mise en parallèle du soulèvement des camisards et des révolutionnaires de 1789, Douen prétend que la République plonge ainsi ses racines dans les aspirations religieuses des protestants. Les protestants français ne seraient donc pas seulement les bénéficiaires de la Révolution mais également l'un de ses moteurs. Cette perspective hagiographique a longtemps prévalu.

À distance de cette lecture partisane, notre analyse de l'usage militant du chant des psaumes durant les conflits du XVI^e siècle revisite certains de ces postulats. Notre enquête explore deux points majeurs articulés à deux interrogations. L'un a trait au nombre limité d'attestations du chant militant des psaumes : bien qu'il n'y ait pas de doute sur le fait que les psaumes ont été chantés durant les confrontations militaires du XVI^e siècle, la question se pose de savoir si cet usage s'était ou non généralisé et s'il faisait à tout le moins partie des pratiques courantes des troupes huguenotes. L'autre concerne l'origine de ces pratiques : comme le souligne Douen lui-même, le chant des psaumes sur les champs de bataille n'était pas prévu par Calvin ; s'agit-il donc d'un mésusage, d'une dérive ou même d'un abus du

³ Henri HAUSER, *La naissance du protestantisme*, Paris : PUF, 1940 (Mythes et religion, 5), p. 60.

⁴ Orentin DOUEN, « Le psaume des batailles », *BSHPF* 28 (1879), p. 210-215 (ici p. 211).

⁵ O. DOUEN, « Le psaume des batailles », en particulier p. 212.

⁶ O. DOUEN, *Clément Marot et le Psautier huguenot*, t. I, p. 10.

chant des psaumes ? Faut-il y voir un sinistre détournement du psaume, avant-coureur du choral de Luther *C'est un rempart que notre Dieu* chanté par les soldats allemands sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale ? Nos recherches apporteront une autre réponse.

Origine de l'usage militant du Psautier

On pourrait rédiger une histoire du chant des psaumes en commençant par l'arrivée de Calvin à Strasbourg et la publication des premières paraphrases de psaumes dans *Aulcuns pseaulmes et cantiques mis en chant* de 1539 ; cette histoire se terminerait avec la publication du Psautier de Genève de 1562 : *Les psaumes mis en rimes françaises*. La trajectoire du psautier rimé se trouverait ainsi toute tracée : l'usage liturgique, doublé par une pratique dévotionnelle privée. Or les registres du consistoire de Genève montrent que dans la ville de Calvin les psaumes ont été chantés en des lieux et à des occasions divers, que le réformateur français n'avait certainement pas même prévu : en l'occurrence dans les tavernes et dans les cimetières⁷ lors de prières pour le salut des défunts⁸ aussi bien qu'à l'occasion de ripailles où les mélodies de chants des psaumes étaient mêlées à des textes paillards⁹.

Or l'histoire du chant des psaumes ne commence pas avec Calvin ni par la prise en charge par les Églises officielles à des fins cultuelles. Même Martin Luther, censé d'être le père du *Kirchenlied* (le chant d'Église protestant), a été devancé par la force de la rue, notamment par les radicaux charismatiques de l'entourage de Thomas Müntzer. S'il déborde son histoire, le chant accompagne la Réforme protestante tout au long de son déploiement, et d'abord en tant que chant spirituel et propagandiste. Le premier cantique allemand qu'a écrit Luther est un chant qui commémore et dénonce le martyr de deux jeunes évangéliques brûlés à Bruxelles en 1523. Il ne s'agit pas d'une paraphrase de psaume, bien que le début « Entonnons un nouveau chant » rappelle le psaume 96 (*Chantez au Seigneur un chant nouveau*). La paraphrase qu'entreprend Luther du Ps 12 – *Ach Herr, vom Himmel sieh darein*¹⁰ (« Regarde, ô Dieu, du haut des cieux ») de 1524 – devient rapidement un chant de ralliement et de bataille, probablement même avant que le chant se soit établi comme cantique liturgique. En 1529, les paroissiens de la ville de Lübeck le chantent pendant la messe catholique pour revendiquer le retour de deux prédicateurs acquis à la Réforme que le conseil avait bannis¹¹.

Au sein du protestantisme français, le psaume joue, dès le début des conflits religieux du XVI^e siècle, un rôle important. Nous connaissons plusieurs notices qui attestent que les condamnés les chantent lors de leur supplice – et cela bien avant que le Psautier de Genève soit diffusé massivement (c'est-à-dire à partir de la première édition de 1562). Ils sont d'abord

⁷ Voir l'ordonnance sur les « Abbayes remplaçant les tavernes », 28 mai 1546, publiée dans Émile RIVOIRE et Victor VAN BERCHEM (éd.), *Les sources du droit du Canton de Genève*, 2 vol., Aarau : Sauerländer, 1930 (Sammlung schweizerischer Rechtsquellen Abt., 22), t. II, p. 480.

⁸ Archives d'État de Genève, Registres du Consistoire, vol. 17, fol. 231 (7 décembre 1559).

⁹ Voir Beat FÖLLMI, « Le "Psautier de Calvin" : théologie, pratique, usage », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* 89 (2009), p. 473-488, ici en particulier p. 485-486.

¹⁰ Ce psaume a été publié pour la première fois dans le *Achtliederbuch* (recueil de huit chants) : *Etlich Christlich lider Lobgesang vñ Psalm*, Wittenberg (en fait Nuremberg) : Jobst Gutknecht, 1524 (RISM B/VIII 1524¹², HDB 120) ; un fac-similé se trouve en annexe dans *Jahrbuch für Liturgik und Hymnologie* 50 (2011). RISM B/VIII : Konrad AMELN, Markus JENNY et Walther LIPPARDT (éd.), *Répertoire International des Sources Musicales*, B/VIII : *Das deutsche Kirchenlied*, 2 vol., Kassel : Bärenreiter Verlag, 1975 ; HDB : *Hymnological DataBase*, base de données hymnologiques, établie sous la direction de Beat FÖLLMI et Ansgar FRANZ, université de Strasbourg et université Johannes Gutenberg Mayence, accessible en ligne : <https://hdb.univ-oak.eu>

¹¹ Voir Wolf-Dieter HAUSCHILD, *Kirchengeschichte Lübecks. Christentum und Bürgertum in neun Jahrhunderten*, Lübeck : Schmidt-Römhild, 1981, p. 181.

chantés en latin, et ce n'est que plus tard, lorsque les éditions genevoises et lyonnaises commencent à circuler, que les psaumes sont entonnés en français. Une des premières notices se trouve dans le martyrologe de Jean Crespin. Un nommé Nicolas a été condamné en 1548 à Mons, dans le Hainaut : durant tout son procès, au cours duquel il est soumis à plusieurs reprises à la torture, il chante des psaumes, et ce jusqu'à son exécution avant laquelle il entonne le Ps 6 (une paraphrase de Marot déjà connue depuis les éditions strasbourgeoises) : « Sus sus, arriere iniques, / Deslogez tyranniques¹² ».

Le chant public des psaumes lors d'un supplice n'est pas un simple acte de piété, il est aussi une manifestation politico-religieuse qui fait que les autorités réagissent, comme c'est le cas pour le supplice de Philibert Hamelin en 1557 à Bordeaux :

Dans la crainte que ses discours ne fissent une trop vive impression sur les personnes qui l'entouraient à ses derniers moments, les sons éclatants de la trompette empêchèrent qu'aucune de ses paroles pût être entendue pendant son supplice; mais on voyait, à sa contenance et à ses gestes, qu'il ne cessait de prier¹³.

Le chant individuel du supplicié se transforme rapidement en chant collectif. À la fin du mois de septembre 1561, les protestants de Valenciennes et de Tournai descendent dans les rues braver les interdictions royales : les manifestations qualifiées de « chanteries » se déroulent au chant des psaumes. L'épisode des « maux brûlés », survenu le 27 avril 1562 à Valenciennes, est révélateur de la prégnance des psaumes dans la culture huguenote¹⁴. Deux tisserands, sympathisants de la Réforme, ont été condamnés à la peine capitale. Quand ils montent sur le bûcher, l'un des deux s'exclame : « Ô Éternel ! » Aussitôt, la foule qui assiste au supplice croit reconnaître le début du psaume 94 de Théodore de Bèze : « Ô Éternel, Dieu des vengeances, / ô Dieu, punisseur des offenses. » Les assistants entonnent alors ce psaume et un tumulte éclate, à l'issue duquel les condamnés sont libérés.

Le chant des psaumes relève dans un premier temps d'une expression dévotionnelle individuelle dans des situations le plus souvent extrêmes (humiliation publique, incarcération, torture) et face à la mort, imminente et violente. Au cours du Moyen Âge, un ensemble de psaumes choisis fait partie de l'office de la mort : les Ps 116, 120, 121, 138 et surtout le Ps 130 (« Des profondeurs je t'appelle »). À partir du XVI^e siècle, les protestants condamnés s'approprient cette pratique de la préparation à la mort et la transposent dans l'espace public de l'exécution. Témoins de la force explosive du chant des psaumes, les représentants de l'ancienne Église tentent de l'étouffer (tantôt en faisant procéder à la mutilation des condamnés, tantôt en faisant rouler les tambours pour couvrir le chant des suppliciés). Par le chant des psaumes sur l'échafaud, les espaces privé et public en viennent à se superposer.

Cet usage du chant des psaumes se perpétue tout en se transformant à l'occasion des conflits militaires qui déchirent le royaume de France à partir des années 1560. Accablés par la suppression des libertés et la violence des massacres, les protestants voient dans les confrontations militaires le prolongement des persécutions catholiques. Le chant des psaumes des soldats huguenots occupe alors une place similaire à celle qu'il avait pour les condamnés

¹² L'*Histoire des martyrs*, qui a été publiée pour la première fois en 1554 et une dernière fois du vivant de Crespin en 1570, a connu de nombreuses rééditions. Nous avons consulté l'exemplaire de la BPF (cote 2° 211 Rés.) : Jean CRESPIN, *Histoire des Martyrs persecutez et mis a mort pour la verité de l'Evangile, depuis des temps des Apostres jusques à l'an 1574*, s. l. [Genève], 1582. La notice relative à Nicolas de Hainaut se trouve au f. 183.

¹³ A[lexandre] CROTTET, *Histoire des Églises réformées de Pons, Gemozac et Mortagne, en Saintonge*, Bordeaux : A. Castillon, s. d. [1841], p. 25.

¹⁴ Voir Charles RAHLENBECK, « Les chanteries de Valenciennes », *Bulletin de la Commission pour l'histoire des Églises wallonnes* 3 (1883), p. 121-159 ; Isabelle HIS, *Claude Le Jeune (v. 1530-1600). Un compositeur entre Renaissance et baroque*, Arles : Actes Sud, 2000, p. 22s.

réformés : la préparation individuelle à la mort et une protestation politico-religieuse contre l'adversaire catholique.

Musique et champ de bataille

Les psaumes accompagnant les combats au cours des guerres de religion

Au début des temps modernes, des musiciens sont intégrés aux troupes combattantes qui, dès le ^{xv}^e siècle, sont constituées majoritairement de mercenaires. Des fifres et des tambours, des trompettes et des timbales accompagnent les batailles. La musique intervient à divers moments des combats. Elle constitue alors une hérauldique sonore : les troupes s'annoncent par l'intermédiaire d'une musique connue, lorsqu'elles défilent ou durant un siège. Les combattants chantent avant la bataille afin de s'encourager et pour souder les rangs. Pendant le combat, la musique instrumentale sert également à communiquer entre bataillons et à échanger des signaux entre campements. À l'issue d'une bataille victorieuse, les troupes entonnent un chant d'action de grâce, généralement un *Te Deum*.

Quels sont donc les psaumes qui accompagnent les batailles pendant les guerres de religion ? Pour répondre à cette question, nous avons dressé un inventaire de l'ensemble des notices du ^{xvi}^e siècle qui attestent un usage militaire des psaumes. Rappelons-nous que les travaux de O. Douen mentionnent l'usage militant de plusieurs psaumes sans néanmoins indiquer ni le contexte et l'occasion du chant ni la source¹⁵. Qui plus est, l'auteur ne reproduit que deux à trois lignes du psaume, soigneusement choisies en vue de démontrer que les protestants maîtrisent leur répertoire psalmique et que l'usage qu'ils en font se trouve parfaitement adapté à la situation. Or les foules n'entonnent que très rarement de simples extraits, mais bien plutôt des psaumes entiers, à tout le moins le début. C'est l'*incipit*, la première ligne, qui donne le ton et le thème, comme nous le verrons avec le psaume 68.

Examinons de près les psaumes qui ont prétendument fait l'objet d'un usage militant au ^{xvi}^e siècle.

Psaume 3

Ce psaume de Clément Marot a été publié dans le premier recueil strasbourgeois et se trouve dans les éditions genevoises dès 1542. Le texte biblique évoque explicitement un conflit guerrier : entre David, roi d'Israël, et son fils Absalom devant lequel il fuit (Ps 3, 1). Dans le Psautier de Genève (1562), l'argument est le suivant : « Daud assailly d'une grosse armee, s'estonne du commencement : puis prend vne si grande fiance en Dieu, qu'apres l'auoir imploré il s'asseure de la victoire¹⁶. »

Les strophes du chant évoquent bel et bien le combat, l'opposition de forces et plusieurs termes militaires, désignant des « ennemis », des « champs [de bataille] », évoquant « bouclier », « défenseur » et « garde ». Et pourtant quelques doutes subsistent en ce qui concerne la pratique musicale, car la mélodie présente un ambitus étendu (une octave de fa² à fa³) ; l'octave entière, ascendante et descendante, est par trois fois parcourue. Ce n'est donc pas un chant facile pour des gosiers inexpérimentés de soldats. Il existe cependant, dans les

¹⁵ O. DOUEN, « Le psaume des batailles », p. 212.

¹⁶ *Les Pseaumes mis en rime francoise par Clement Marot, & Theodore de Beze*, s. 1., [Genève] : Michel Blanchier pour Antoine Vincent, 1562, p. 6. Un fac-similé de cette édition a été publié par Pierre PIDOUX : *Clément Marot et Théodore de Bèze, Les Psaumes en vers français avec leurs mélodies*, Genève : Droz, 2008 (Textes littéraires français). Cette édition est référencée GE 62.

éditions strasbourgeoises, une autre mélodie moins exigeante mais aussi moins entraînante que celle de Genève¹⁷.

[Exemple 1] (introduire le fichier « Exemple 01 Ps 3.jpg »)

Psaume 27

Comme le psaume précédent, le Ps 27 est un psaume de confiance. La paraphrase est réalisée par Théodore de Bèze et publiée pour la première fois dans l'édition genevoise de 1551. Le verset 3 évoque explicitement la bataille : « Tout un camp viene, et moy seul environne, / Jamais pourtant mon cœur n'en tremblera » (strophe 2, ligne 1-2). Mais tandis qu'à cet endroit la Bible ne précise aucune situation particulière, l'argument du Psautier de Genève explique que « Daudid deliuré de quelque grand danger, s'assure merueilleusement de la bonté de Dieu : auquel il fait priere, declarant son extreme necessité, avec assurance d'estre exaucé. Pseaume propre aux paoures fideles que Dieu a arraché aux persecuteurs, & qui se sont retirez en l'assemblee du Seigneur¹⁸. » L'argument ne vise donc pas la confrontation militaire, mais envisage plutôt la situation de persécution et d'apostasie, de « traîtrise » et de « corruption ».

[Exemple 2] (introduire le fichier « Exemple 02 Ps 27.jpg »)

Psaume 35

Le Ps 35, que Douen mentionne également, est un cas intéressant. Ce psaume de Bèze paraît pour la première fois à Genève dans le psautier de 1551. Il exprime la désespérance de celui qui est persécuté injustement par ses ennemis. Le champ sémantique du psaume emprunte au vocabulaire guerrier : « bouclier », « cuirasse », « lance », « hache ». La paraphrase de Bèze accentue davantage cet aspect : « Empoigne-moy bouclier et lance, / Et pour me secourir t'avance. / Charge-les et marche au devant, / Garde-les d'aller plus avant. » Par ailleurs, il y a ici une petite modification apportée à la première strophe. Dans les éditions de 1551 et 1554, on lit à la ligne 5 (correspondant au verset 2b : « Lève-toi pour me secourir ») : « Et pour me secourir d'avance, / Tire l'épée et va devant », alors que l'édition finale de 1562 change le texte en proposant : « Charge-les et marche au devant. » *A priori*, le psaume se prêterait donc parfaitement à un usage militant, et cependant l'argument dans le Psautier de Genève appelle à la prudence :

Daudid cognoissant la reprobation de ses ennemis qui le persecutoyent à grand tort, & resistoyent continuellement & à leur escient à la volonté de Dieu, les maudit, & prie Dieu de l'en deliurer, afin que Dieu en soit glorifié. Pseaume plein de foy & de l'amour de Dieu, duquel il faut se garder d'abuser par conuoitise de vengeance¹⁹.

Surtout, la mélodie est en notation aiguë, c'est-à-dire la clé d'ut première ligne. L'ambitus de la mélodie (allant de ut³ à ut⁴) est clairement dans le registre féminin, à moins qu'on ne transpose (d'une octave par exemple).

[Exemple 3] (introduire le fichier « Exemple 03 Ps 35.jpg »)

¹⁷ Il s'agit des éditions suivantes : ST 39, ST 42, ST 45, ST 48, ST 53. Pour les sigles, voir Pierre PIDOUX, *Le psautier huguenot du XVI^e siècle*, 2 vol., t. II : *Documents et bibliographie*, Bâle : Bärenreiter, 1962, p. 3, 14, 29, 38, 64.

¹⁸ GE 62, p. 78.

¹⁹ GE 62, p. 106-107.

Psaume 43

Le Ps 43 est une paraphrase de Marot intégrée au répertoire genevois dès 1551 : « Revenge-moi, prends la querelle. » Ce psaume ne fait pas directement allusion à la guerre : le psalmiste demande justice face à ses détracteurs. La paraphrase de Marot n'utilise pas non plus de vocabulaire guerrier ; s'il est question d'adversaire, il ne s'agit pas à proprement parler d'*ennemi*. L'argument du Psautier de Genève place seulement le psaume dans le contexte de la révolte d'Absalom (malgré l'absence d'intitulé du psaume biblique) : « Il [=David] prie estre deliuré de ceux qui auoyent coniuuré avec Absalom, à fin qu'il puisse à bon escient publier les louanges de Dieu, en la sainte congregration²⁰. »

[Exemple 4] (introduire le fichier « Exemple 04 Ps 43.jpg »)

Psaume 74

Le Ps 74 est une paraphrase de Bèze qui n'apparaît qu'à partir de l'édition complète du Psautier de Genève, soit en 1562. La mélodie est la même que celle du Ps 116. Or, là encore, le début du psaume n'évoque nullement une situation guerrière. Ce n'est que la strophe 3 qui se prête à un usage militant (celle-là même que cite Douen) : « Debout, Seigneur, viens pour exterminer / à tout jamais la sacrilège bande. » Dans le Psautier de Genève, l'argument accentue les persécutions qu'a subies l'Église du Christ :

Icy l'Église estant reduite en extreme desolation, & se plaignant que Dieu s'est esloigné d'elle, demande pardon de ses pechez : se fondant sur les vertus que Dieu auoit monstrees iadis en faueur de son peuple, & sur tout sur la promesse par laquelle il auoit adopté les enfans d'Abraham²¹.

[Exemple 5] (introduire le fichier « Exemple 05 Ps 74.jpg »)

On constate, à partir des arguments, que le Psautier de Genève a tendance à minorer le caractère militant des psaumes. Nulle part les arguments n'envisagent un combat actif contre les ennemis de la foi ou de l'Église réformée.

Psaume 118

Examinons un autre exemple présent également chez Douen ainsi que dans la *Petite chronique protestante* d'Alexandre Crottet, qui précise la source de la notice, à savoir l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné. Ce dernier a participé en personne à la bataille de Coutras, du 20 octobre 1587, au cours de laquelle se déroule l'épisode qu'il relate. L'artillerie huguenote ouvre le feu et cause des dégâts importants dans les rangs du duc de Joyeuse qui donne l'ordre d'engager la bataille :

Là dessus le roi de Navarre, ayant fait faire la prière partout, quelques-uns firent chanter du psaume CXVIII : La voici l'heureuse journée, etc. Plusieurs catholiques de la cornette blanche crièrent, assez haut pour se faire entendre : « Par la mort, ils tremblent, les poltrons ; ils se confessent ! » Vaux, lieutenant de Bellegarde, qui avait plus souvent frotté ses genoux avec ces gens-là et qui seul rallia au combat, dit au duc : « Monsieur, quand les huguenots font cette mine, ils sont prêts à se bien battre »²².

²⁰ GE 62, p. 138.

²¹ GE 62, p. 243.

²² Théodore Agrippa D'AUBIGNE, *Histoire universelle*, 11 vol., 1616-1630, éd. Alphonse de RUBLE, Paris : Renouard, 1886-1909, t. III (1889), livre I, p. 53 ; également dans Félix BOVET, *Histoire du psautier des Églises réformées*, Neuchâtel : J. Sandoz-Paris : Grassart, 1872, p. 115. Voir aussi O. DOUEN, *Clément Marot et le Psautier huguenot*, t. I, p. 11-12, qui cite à son tour Alexandre CROTTET, *Petite Chronique protestante de France*

À cette date, le psaume 118 circulait déjà depuis plus de quarante ans. Publié pour la première fois en 1545 à Strasbourg, il intègre le répertoire genevois à partir de l'édition de 1551. Le témoignage d'Agrippa d'Aubigné ne nous apprend pas seulement quel était le psaume chanté, mais encore quel était l'effet du chant des psaumes sur les soldats catholiques. Alors que ceux-ci interprètent mal le motif de ce chant, croyant que les protestants manifestaient leur peur face au combat, un officier mieux informé – apparemment au fait des chants des soldats huguenots – prend pour vraie signification du chant huguenot, l'expression de leur détermination à en découdre.

Selon Agrippa d'Aubigné, les soldats protestants avaient entonné la strophe 12²³ que voici dans la paraphrase de Marot :

La voicy l'heureuse iournee,
Que Dieu a faite à plein desir :
Par nous soit ioye demenee,
Et prenons en elle plaisir.
O Dieu eternel, ie te prie,
Ie te prie, ton Roy maintient.
O Dieu ie te prie & reprie,
Sauue ton Roy, & l'entretien²⁴.

La notice d'Agrippa d'Aubigné a de fortes chances d'être authentique. En tant que témoin oculaire de la bataille de Coutras, il fournit quantité d'autres détails établis. Le texte de la strophe 12 demande au Seigneur la victoire et le triomphe sans préciser pour qui. La paraphrase de Marot, par contre, évoque le roi David, lecture que l'on retrouve aussi dans l'argument de l'édition de 1562 qui se clôt, par ailleurs, sur une ouverture christologique :

C'est vn hymne par lequel Daud deliuré de tous maux, & esleué Roy sur tout Israel, rendit publiquement grace a Dieu au tabernacle de l'alliance, la ou d'vn grand cœur il celebra la bonté dont il auoit vse enuers luy : & la se monstre clairement figure de Iesus Christ²⁵.

[Exemple 6] (introduire le fichier « Exemple 06 Ps 118.jpg »)

La mention du « Roy » dans le chant qui précède la bataille de Coutras ne pouvait être une simple tournure christologique. La bataille opposait les calvinistes, menés par Henri de Navarre, à l'armée royale, placée sous le commandement du duc de Joyeuse. Lorsque les protestants, par le chant du psaume 118, prient Dieu pour la victoire du « Roy », ce ne peut être non plus pour le roi de France, Henri III, qui venait de révoquer les édits antérieurement promulgués en faveur des huguenots. Ils chantent plus vraisemblablement pour Henri de Navarre, et posent ainsi la question de la légitimité de celui qu'ils pensent soutenu par Dieu se posa à Agrippa d'Aubigné lorsqu'il rédigea, entre 1616 et 1630, son *Histoire universelle* en connaissant la destinée du roi de France Henri IV.

Quoi qu'il en soit, demeure la question, pour la strophe 12 du Ps 118, d'un usage militant occasionnel ou répété. Il est bien connu que les foules qui entonnent un chant déclament généralement la première strophe, la seule qui est d'ordinaire mémorisée. En revanche, il est

ou Documents historique sur les Églises protestantes de ce royaume, XVI^e siècle, Paris-Genève : A. Cherbuliez, 1846, p. 370-371.

²³ Et non le verset 12, comme l'écrit O. DOUEN, *Clément Marot et le Psautier huguenot*, t. I, p. 11-12. La douzième strophe correspond aux versets 24-25.

²⁴ GE 62, p. 398.

²⁵ GE 62, p. 394.

inhabituel qu'un groupe chante en commençant par la douzième strophe – à moins qu'il ne s'agisse d'un usage répété et codifié. Nous n'avons, à ce titre, aucune autre notice du XVI^e siècle attestant le chant de cette même strophe.

Psaume 124

Nous disposons d'un autre témoignage d'un usage militant du chant des psaumes au XVI^e siècle, tiré d'une lettre de Gabriel d'Amours à Henri de Navarre²⁶. Selon cette source, le psaume 124 aurait été entonné à l'occasion de la victoire protestante à Coutras, remplaçant ainsi le *Te Deum* chanté d'ordinaire par les catholiques lors de leurs victoires. La paraphrase du psaume de Bèze datant de 1551 commence ainsi :

Or peut bien dire Israel maintenant,
Si le Seigneur pour nous n'eust point esté,
Si le Seigneur nostre droit n'eust porté,
Quand tout le monde à grand' fureur venant
Pour nous meurtrir, dessus nous s'est ieté²⁷.

L'argument de 1562 précise :

Le peuple de Dieu sortant d'un grand peril, reconnoist n'auoir pas esté sauué par sa force, ains par la faueur de Dieu : & raconte le danger duquel il est eschappé²⁸.

[Exemple 7] (introduire le fichier « Exemple 07 Ps 124.jpg »)

Selon Orentin Douen, ce psaume aurait déjà été chanté en avril 1562, lors de l'entrée du prince de Condé à Orléans sous les acclamations du peuple²⁹. Mais les Orléanais auraient entonné le psaume modifié pour la circonstance : « Or peut bien dire Orléans maintenant ». Cet épisode, relaté par d'Aubigné dans son *Histoire universelle*, suscite des interrogations, mais il atteste probablement un usage répété du Ps 124 en tant que *Te Deum*³⁰.

La Nouë³¹, qui se bat aux côtés du prince de Condé, nous informe que, dans le camp de Condé, les sentinelles ont été relevées par le chant des psaumes – ce qui n'est pas proprement un usage militant, mais un témoignage du chant des psaumes parmi les soldats huguenots.

Le psaume des batailles

Le psaume 68 est passé à la postérité sous le nom de « psaume des batailles ». L'origine de l'expression remonte probablement au début du XVIII^e siècle, lors de l'insurrection des camisards. Nous n'en avons trouvé nulle trace au XVI^e siècle. Félix Bovet et Orentin Douen en utilisent le terme dans les années 1870³². Si Douen élève le Ps 68 au rang de « marseillaise huguenote », celui-ci n'était pas connu en France, encore quelques décennies auparavant, car lorsque Meyerbeer crée en 1836 à Paris son opéra *Les Huguenots*, il utilise pour les représenter musicalement parlant, le chant *Un fort rempart que notre Dieu* de Luther, et non le psaume 68 – choix historiquement infondé mais plus cohérent pour le public parisien.

²⁶ Citée dans F. BOVET, *Histoire du psautier*, p. 116.

²⁷ GE 62, p. 421.

²⁸ GE 62, p. 420.

²⁹ O. DOUEN, « Le psaume des batailles », p. 212.

³⁰ Voir Th. AGRIPPA D'AUBIGNE, *Histoire universelle*, t. II (1887), livre III, p. 16.

³¹ François DE LA NOUË, *Discours politiques et militaires du Seigneur de La Nouë*, Bâle : François Forest, 1587.

³² F. BOVET, *Histoire du psautier*, p. 179.

Douen dresse une liste des batailles au cours desquelles le Ps 68 aurait été chanté, sans toutefois préciser à quel moment (avant, pendant, après les combats ?), ni par qui et surtout comment :

- bataille de Dreux (19 décembre 1562), marquée par la défaite des protestants au cours de laquelle Condé est capturé ;
- bataille de Saint-Denis (10 novembre 1567), durant laquelle les protestants sont repoussés ;
- bataille de Jarnac (13 mars 1569), qui voit la défaite des réformés et la mort de Condé ;
- bataille de la Roche l’Abeille (25 juin 1569), qui s’achève par la victoire de Coligny ;
- bataille de Moncontour (3 octobre 1569), au cours de laquelle les troupes de Coligny sont défaites ;
- siège de Sancerre en 1573, qui finit par la reddition de la ville ;
- bataille d’Ivry (14 mars 1590), marquée par la victoire d’Henri IV contre la Ligue³³.

L’historicité de ces notices est sujette à caution comme le montre d’emblée la première date du 19 décembre 1562, et la bataille de Dreux. Bien que la mélodie du psaume 68 apparaisse dans le premier psautier français de Strasbourg (de 1539)³⁴ et dans toutes les éditions genevoises dès 1542 (principalement pour accompagner le Ps 36), le texte du Ps 68, qui est une paraphrase de Bèze, ne fut publié que dans la première édition complète du Psautier de Genève, autrement dit pas avant le mois de janvier 1562. Il est donc peu probable que ce psaume ait été déjà connu des soldats qui participèrent en décembre de la même année à la bataille de Dreux quelques mois à peine après sa diffusion.

L’usage militant de ce psaume est cependant favorisé par plusieurs facteurs. D’abord le texte, qui évoque dès la première strophe le champ de bataille et le camp des ennemis que Dieu disperse, trouve facilement place dans les chants de guerre. Puis la mélodie se chante aisément : la partie A et la fin de la partie B sont presque exclusivement composées d’intervalles conjoints. Le contraste entre une première partie où la mélodie monte successivement et une seconde partie qui commence dans les aigus pour ensuite redescendre est particulièrement entraînant.

[Exemples 8a et 8b] (introduire les fichiers « Exemples 08a et 08b Ps 68.jpg »)

L’argument du Psautier de 1562 justifie une lecture actualisée et politique du psaume :

David voulant confesser qu’il tenoit de Dieu toutes ses victoires, magnifie en general sa vertu : puis il specifie sa bonté paternelle, en ce qu’il a racheté & conserué son peuple. De là il vient à se glorifier en Dieu, de ce qu’il a esté maintenu au droit de la couronne royale, selon qu’il en auoit eu la promesse³⁵.

Cet argument a certainement favorisé l’usage militant ultérieur du Ps 68 : le « droit de la couronne royale » n’était-il pas un enjeu majeur des guerres civiles, jusqu’à ce qu’Henri de Navarre l’obtienne, au prix d’une conversion ?

³³ O. DOUEN, « Le psaume des batailles », p. 212.

³⁴ L’auteur de la mélodie est Matthias Greiter (v. 1495-1550), chantre à la cathédrale de Strasbourg ; la mélodie accompagnait la versification allemande du Ps 119 (*Es sind doch selig alle die*), in : *Das dritt theil Straßburger kirchen ampt*, Strasbourg : Wolfgang Köpfel, 1525 (RISM B/VIII 1525¹⁸, HDB 9 ; aucun exemplaire connu).

³⁵ GE 62, p. 213.

On ne peut nier que le chant des psaumes ait fait partie des conflits des guerres de religion dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Mais il semble que l'historiographie du XIX^e siècle cherchait à assimiler les pratiques du XVI^e siècle à celles attestées pour la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, en ce qui concerne à la fois la quantité et la qualité du chant militant des psaumes.

Un certain nombre de mentions de ces pratiques, nous l'avons vu, sont peu fiables : il s'agit de notices trop générales, adossées à des inventions idéologiques ou prétendument issues de sources invérifiables. Les auteurs protestants du XVI^e et du début du XVII^e siècle (Théodore de Bèze et Agrippa d'Aubigné en particulier) ont eu tendance à témoigner d'une culture protestante imprégnée du chant des psaumes. Les hautes figures du protestantisme français du siècle de la Réforme auraient ainsi chanté des psaumes dans toutes les situations de la vie, que ce soit dans les moments de joie ou au moment de la mort. Certes, cette culture du chant des psaumes correspond en partie à la réalité – ce dont témoigne le grand nombre d'éditions de recueils de chants et de musique polyphonique. Et néanmoins ces pratiques n'étaient pas encore enracinées de la même manière qu'elles devaient l'être au moment où les conflits religieux resurgirent dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

Au moins trois psaumes trouvent déjà leur place dans les conflits militaires du XVI^e siècle :

- le Ps 68, *Que Dieu se montre seulement*, est attesté à diverses reprises, même si les contextes de son usage restent flous ;
- le Ps 118, strophe 12 : *La voici l'heureuse journée*, qui est chantée soit avant d'engager le combat, soit après une victoire militaire ;
- le Ps 124, *Or peut bien dire Israël maintenant*, entonné après une bataille victorieuse en lieu et place du *Te Deum*.

L'usage du Ps 124 pour célébrer la victoire, s'inscrit dans les pratiques courantes du *Te Deum*, attestées depuis le Moyen Âge. Le chant d'un psaume en français permet aux huguenots à la fois de se démarquer de leurs adversaires par une pratique qui leur est propre (une langue et l'identité sonore de la mélodie), et de revendiquer l'orthodoxie de l'action de grâce, car ils utilisaient un chant d'origine biblique, contrairement aux catholiques.

Mais nous avons constaté que le chant des psaumes durant les conflits militaires du XVI^e siècle ne correspond pas simplement à une *militarisation* du psautier, initialement destiné au culte selon Calvin. Le soldat des guerres de religion, par son chant des psaumes, inscrit son combat dans la lignée des martyres et des massacres qui se sont produits avant que les confrontations militaires ne se produisent. Comme le martyr qui marche vers l'échafaud, le soldat se prépare à la mort, c'est là l'aspect individuel du chant des psaumes. Et dans la confrontation avec l'ennemi, il proclame publiquement la vérité de sa cause, comme l'avait fait le martyr face à ceux qui l'ont condamné à mort.

RÉSUMÉ

Dès le XIX^e siècle, l'historiographie française a fait de l'usage militant des psaumes de Genève un lieu incontournable. Le célèbre psaume 68 de Théodore de Bèze (« Que Dieu se montre seulement »), dit le « psaume des batailles » a même été élevé au rang de « marseillaise huguenote » (Orentin Douen). Or une étude critique des sources montre que les attestations, historiographiquement vérifiables, de l'usage militant du chant des psaumes sont en réalité fort rares pour le XVI^e siècle. L'article retrace le Sitz im Leben du chant militant des psaumes, du chant individuel des premiers martyrs au « chanteries » collectives des années 1560. Il examine ensuite les psaumes auxquels l'historiographie apologétique a prêté un usage militant. Analysant les aspects textuels, les difficultés musicales, l'usage proposé dans les « arguments » des Psautiers, il en résulte que trois psaumes seulement pourraient avoir été utilisés dans les conflits militaires du XVI^e siècle.

ZUSAMMENFASSUNG

In der französischen Historiografie des 19. Jahrhunderts ist der militante Gebrauch des Genfer Psalters zu einem Gemeinplatz geworden. Der berühmte Psalm 68 aus der Feder von Theodor Beza („Que Dieu se montre seulement“), der sogenannte „Schlachtenpsalm“, wurde gar zur „hugenottischen Marseillaise“ erklärt (Orentin Douen). Doch kritische Untersuchungen der Quellen zeigen, dass die – historiografisch verifizierbaren – Belege für einen militanten Gebrauch des Psalmsingens im 16. Jahrhundert selten sind. Der Beitrag interessiert sich für den „Sitz im Leben“ des militanten Psalmsingens: vom individuellen Singen der ersten Märtyrer bis zum Massengesang der „Chanteries“ in den 1560er Jahren. Darauf werden all jene Psalmen untersucht, für welche die historiografische Literatur einen militanten Gebrauch behauptet: textliche Aspekte, melodische Schwierigkeiten, der von den „arguments“ vorgeschlagene Gebrauch. Dabei ergibt sich, dass für das 16. Jahrhundert nur drei Psalmen für einen Gebrauch im Rahmen der militärischen Auseinandersetzungen in Frage kommen.